

## Paris célèbre la Tour Saint-Jacques, inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO

**Vendredi, Karen Taïeb, adjointe à la Maire de Paris en charge du patrimoine dévoilera la plaque UNESCO de la Tour Saint-Jacques, inscrite sur la liste du patrimoine mondial depuis 20 ans au titre des « Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France ».**

La Tour Saint-Jacques est depuis cinq siècles un élément prédominant du paysage de la rive droite de la Seine. Elle constitue le seul vestige de l'église Saint-Jacques-de-la-Boucherie qui fut détruite après la Révolution et utilisée comme carrière de pierres.

La tour est classée au titre des monuments historiques en 1862 et inscrite sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO en 1998 comme partie du bien en série des « Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France ». La Ville de Paris célébrera vendredi ce vingtième anniversaire en dévoilant la plaque UNESCO, en présence de Karen Taïeb, adjointe à la Maire de Paris chargée du Patrimoine, et d'Ariel Weil, Maire du 4e arrondissement.

« La Tour Saint-Jacques, qui fut la plus haute de Paris à l'époque de sa construction, garde une très grande majesté dans le centre de Paris. Elle est le point de départ des chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle à Paris et est inscrite au Patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 20 ans. Nous sommes heureux d'y apposer une plaque à l'occasion de cet anniversaire dans la continuité de la célébration des berges parisiennes en septembre dernier et ainsi valoriser auprès du plus grand nombre le patrimoine de la Ville de Paris inscrit à l'UNESCO » salue Karen Taïeb.

En 2005, une importante restauration cofinancée par la Ville de Paris et le Ministère de la Culture a permis de conserver les éléments d'architecture et de sculpture datés du 16e et du 18e siècle, et de remplacer par de la pierre, les réparations réalisées en ciment armé au début du 20e siècle.

La tour est ouverte au public et aux visiteurs chaque été depuis 2013, et propose des visites guidées assurées par les historiens de l'art de l'agence *Des mots et Des Arts*, avec en prime, une vue exceptionnelle sur la Seine et Paris.

Lors du Conseil de Paris du mois de novembre, le principe de création d'une zone tampon unique autour du périmètre de protection du bien « Paris, rives de la Seine » et autour de la Tour Saint-Jacques a été voté afin de mieux préserver leur valeur universelle exceptionnelle.